

BULLETIN D'ADHÉSION & D'ABONNEMENT

LE RÉSEAU DES SOIGNANTS AU CŒUR DE L'AJD

Ensemble pour améliorer la prise en charge des enfants et des adolescents vivant avec un diabète de type 1

1

ADHÉSION : le service adhère à l'AJD

- Cotisation annuelle au titre de 'Service Hospitalier Adhérent' : 100€ pour l'ensemble de l'équipe soignante

Nom de l'établissement :

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

► Personne référente pour l'adhésion :

Nom / Prénom :

Fonction : Téléphone :

E-mail :

COORDONNÉES DES PROFESSIONNELS SOUHAITANT UN ACCÈS À L'ESPACE COLLABORATIF EN LIGNE DE L'AJD* :

Nom / Prénom :	E-mail :	Fonction :

* En cochant cette case, je certifie que l'ensemble des participants a donné son autorisation pour la création d'un compte personnel sur l'espace collaboratif de l'AJD.

2

ABONNEMENT : le service s'abonne à la revue trimestrielle de l'AJD

- Abonnement pour 1 an (4 revues + 4 dossiers pédagogiques) :

10 € par abonné x personnes = €

Nom de l'établissement :

Service :

Adresse :

Code postal : Ville :

LISTE DES PROFESSIONNELS À QUI ADRESSER LA REVUE DE L'AJD :

Nom :	Prénom :	Fonction :

FACTURATION : règlement par chèque à l'ordre de l'Aide aux Jeunes Diabétiques

38 rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS

► Facture à adresser à :

Nom de l'établissement :
 Service :
 Adresse :
 Code postal : Ville :

► Personne référente pour la facturation :

Nom / Prénom :
 Fonction : Téléphone :
 E-mail :

► Enregistrement de la facture sur Chorus :

- Non
 Oui, renseigner impérativement les informations ci-dessous :

SIRET : Code Service :
 N° engagement ADHÉSION :
 N° engagement ABONNEMENT :

Signature et tampon :

Les informations recueillies dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires et conventionnelles. Elles pourraient donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans des conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

REJOINDRE L'AJD, C'EST :

- **Partager des valeurs** : l'humanisme, l'entraide, la reconnaissance des compétences du jeune et le respect de sa liberté.
- **Échanger sur ses pratiques et partager ses expériences** pour améliorer l'accompagnement du jeune et sa famille dans le cadre de la commission pédagogique, de la réunion scientifique et médicale, de formation, etc.
- **Développer l'éducation thérapeutique pour l'enfant/l'adolescent et son entourage** en participant aux séjours médico-éducatifs SMR de l'AJD, en mutualisant les ressources.
- **Contribuer à l'évolution de la recherche** en participant aux études collaboratives proposées (Observatoire sur l'acidocétose) permettant des publications au nom de notre groupe de soignants.
- **Bénéficier de tarifs préférentiels ou de téléchargement gratuit** sur les outils d'éducation nécessaires au bien vivre avec un DT1 (dossiers patients ou spécifiques soignants).
- **Accéder à l'espace collaboratif** du site de l'AJD.

Pour plus de renseignements, contacter **Béatrice Laroche-Perrin** : 01 44 16 72 66 - beatrice.laroche-perrin@ajd-educ.org



AIDE AUX JEUNES DIABÉTIQUES

L'Aide aux Jeunes Diabétiques - Association loi 1901 reconnue d'Utilité Publique - 38 rue Eugène Oudiné, 75013 Paris
 Tél. : 01 44 16 89 89 Fax : 01 45 81 40 38 - www.ajd-diabete.fr